

CAP Services hôteliers

Ce diplôme est obtenu en CCF (Contrôle en Cours de Formation).-

Descriptif

Le titulaire du CAP Services Hôteliers contribue au confort et au bien-être de la clientèle en entretenant l'établissement hôtelier où il exerce.

Le titulaire de ce CAP travaille principalement dans les étages mais selon l'établissement il peut participer à la réception ou au service en salle :



Entretien des locaux : il nettoie et prépare les chambres et les parties communes de l'établissement.

Gestion du linge : il trie, sélectionne et stocke le linge pour l'envoyer à la blanchisserie. Il peut laver, repasser et faire de petits travaux de couture.

Un travail de confiance

Service de restauration à l'étage : il prépare et distribue les petits-déjeuners et les plateaux repas à l'étage et assure le réapprovisionnement du minibar.

Communication : il contribue à l'accueil et au bien-être de la clientèle en prenant les commandes et les réclamations.

Il travaille sous l'autorité de la gouvernante ou du responsable d'exploitation dans les hôtels, les résidences hôtelières ou d'hébergement para hôtelier (maisons de retraite, centre de loisirs...). Selon la taille de l'établissement, il assure toutes les tâches ou exerce seulement les fonctions de femme ou valet de chambre, équipier, employé d'étage, lingère ou employé de services hôteliers.

Poursuite d'études

Même si le CAP prépare d'abord à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables en :

BEP Métiers de la restauration et de l'hôtellerie dominante production de services

MC Accueil réception

BP gouvernante

Débouchés

Exemples de métiers accessibles :

Travaux d'étage

Réceptionniste